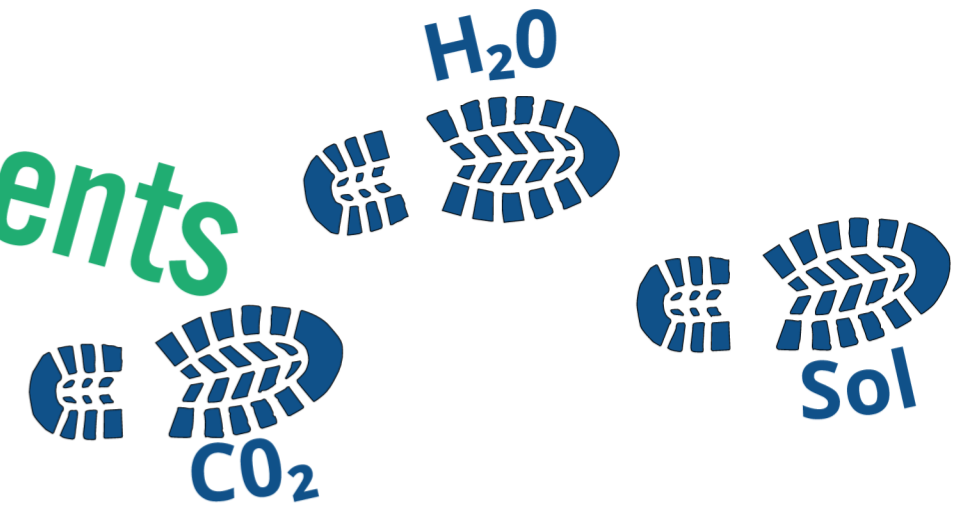


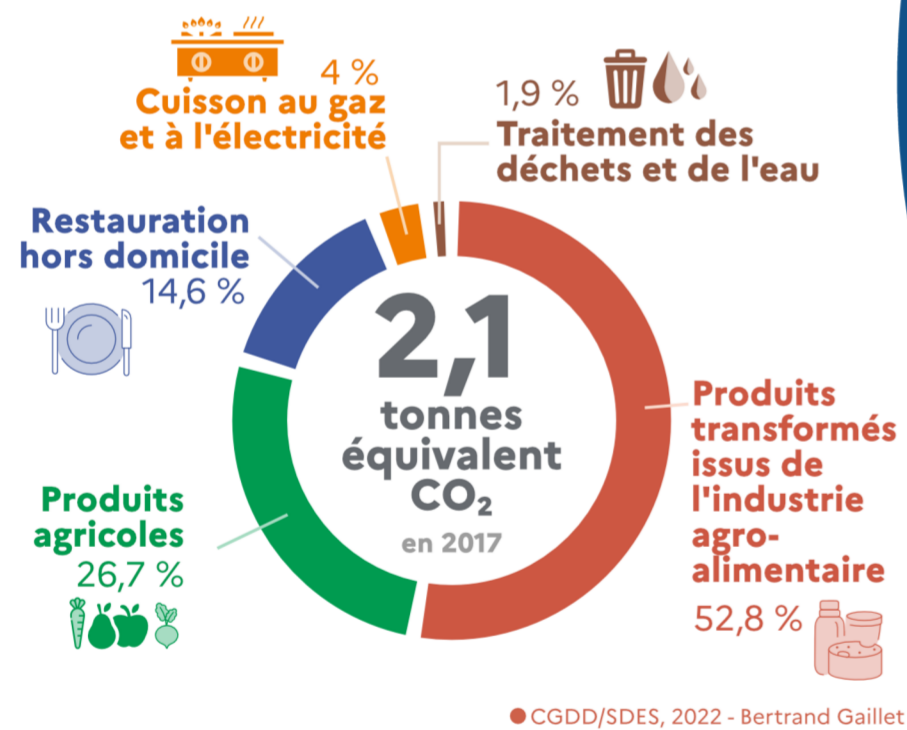


# A la poursuite de l'empreinte des aliments



## L'empreinte carbone des aliments

Selon le Commissariat Général au développement durable, le périmètre retenu pour l'empreinte carbone de l'alimentation serait 2.1 tonnes\* par an. Il se décline comme suit :



\* c'est l'équivalent du poids de 3 chevaux comtois de 700kg chacun

## Sources

Sol : le site de l'ADEME

CO<sub>2</sub> : le site Statista et le site notre-gouvernement.gouv.fr

H<sub>2</sub>O : le site Statista et le site ressources-elevages.fr

## Consommation en eau de nos aliments

Mise en évidence par les chiffres du Water Footprint Network, ils prennent en compte :

- l'eau verte : l'eau de pluie consommée par les plantes
- l'eau bleue : l'arrosage / consommation directe par eau prélevée
- l'eau grise : le volume d'eau polluée durant la production: engrais, pesticides, lavages...

L'ensemble est égal au nombre de litres "d'eau virtuelle" nécessaire en moyenne pour produire les différents types d'aliments

## L'empreinte sol de la phase agricole

95% de notre alimentation vient de la terre, et la disponibilité des surfaces de qualité reste contrainte.

Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME), l'empreinte sol totale serait de 3 854m<sup>2</sup> par an et par personne, en considérant les catégories alimentaires supérieures à 20m<sup>2</sup>

